

AVIS DE PROMULGATION

AVIS PUBLIC est par les présentes donné à tous les contribuables de la Municipalité de Mont-Saint-Pierre que :

Le Conseil municipal a adopté lors de la séance extraordinaire du 21 novembre 2022, le règlement suivant :

RÈGLEMENT NUMÉRO 226-2022 SUR LES MODALITÉS DE PUBLICATION DES AVIS PUBLICS DE LA MUNICIPALITÉ DE MONT-SAINT-PIERRE

Ce règlement a reçu l'approbation suivante :

Par le conseil : 21 novembre 2022

Prenez avis que ce règlement est en vigueur conformément aux dispositions de la Loi et qu'ils sont disponibles pour consultation sur le site Internet de la Municipalité de Mont-Saint-Pierre à l'adresse suivante : <https://municipalites-du-quebec.ca/mont-st-pierre/>

DONNÉ à Mont-Saint-Pierre
Ce 22 novembre 2022

Marie Gratton
Directrice-générale, greffière-trésorière